

HAPLINCOURT

Le 01 mars 2025

Ce jour à 9h30, le Conseil Municipal a été valablement convoqué pour traiter des points mis à l'ordre du jour.

Certains points très importants puisque les discussions et les votes devaient permettre de mettre en œuvre des procédures de mise en sécurité des personnes âgées suite à des tentatives de cambriolages, de valider des avancements des travaux du poste RTE et des subventions attendues, de valider les éventuels travaux et dépenses pour l'année 2025 afin de préparer le budget en concertation avec les conseillers municipaux.

Comme le veut le règlement, le conseil sera reconvoqué dans quelques jours afin de traiter les points qui demandent un vote. Pour les autres points, ils ont été valablement mis à l'ordre du jour.

Nous les mettons donc dès ce jour à l'affichage.

Le Maire
Michel FLAHAUT



Pour information « questions diverses », les dates des fêtes et cérémonies à venir validées avec le comité Haplin'fêtes le 21 février 2025:

- Samedi 12 avril : Concours de belote
- Lundi 21 avril : Chasse aux œufs
- Jeudi 8 mai : Cérémonie 8 mai 1945
- Dimanche 8 juin : Cérémonie des Martyrs du 11 juin 1944 et fête communale
- Lundi 14 juillet : Fête Nationale
- Dimanche 7 septembre : Repas des aînés
- Mardi 11 novembre : Célébration de l'armistice du 11 nov 1918
- Dimanche 7 décembre : Arbre de Noël

CONVOCAION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Points qui n'appelaient pas à un vote et qui ont été traités par les conseillers présents.

Le samedi 01 mars 2025 à 09 heures 30 à la Mairie

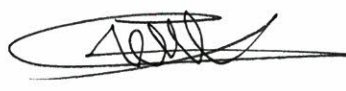
- **Questions de Petit Philippe, (et questions reçues de Hiez Odile)**
 - Dépenses suite au repas des aînés
 - Dépenses pour l'organisation de l'arbre de Noël
 - Dépenses pour le colis des aînés
- **Questions de Warambourg Nicolas,**
 - Facture de refonte du site internet
 - Bilan financier de la borne électrique

Haplincourt, le 01 mars 2025 Le Maire, Michel FLAHAUT.



FEUILLE DE PRESENCE

DATE 01 mars 2025.

NOM	SIGNATURE
FLEHMUT	
DECHAYE	Absent Excuse nouveau Rechtshaus
COGNON	
PETIT	 qu'il a la salle à gu36.
Mig O.	Absent Mon excuse
Warenbourg w.	Absent Mon excuse
Truffant PH	Absent Mon excuse
Bienfait d'Herend	Absent Mon excuse

Rubric présent
2 personnes
J. Marion Douviers.
J. Philippe Trancher

Cette question n'appelle pas à un vote du conseil

- **Questions de Petit Philippe,**
- Dépenses suite au repas des aînés :
 - Dépenses pour l'organisation de l'arbre de Noël :
 - Dépenses pour le colis des aînés :

Remarques éventuelles avec nom et signature :

Ajout questions de Odile Hoz

- Des personnes n'ont pas reçu le colis des aînés : pourquoi ?
- Recherche sur la liste des aînés.
- Point sur le corbeau.

Réponses du Maire

Les documents / factures demandés sont en Pièces jointes.

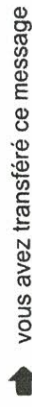
Corbeau : En copie mon discours du soir où il n'y a eu aucune allusion à ce sujet.
Je n'ai pas pour habitude de divulguer sur les affaires en cours -

Re: Conseil Municipal

Philippe Petit <philippe.petit@yahoo.com>

mercredi 19 février 2025 à 20:16 réception

À : Mairie Haplincourt , nicolas_war@yahoo.fr



vous avez transféré ce message

Bonjour,

Je souhaiterais que soit mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion, le compte rendu des dépenses suite au repas des aînées, le compte rendu des dépenses pour l'organisation de l'arbre de Noël et enfin le compte rendu des dépenses pour le colis des aînées.

Merci et bonne journée

Le mercredi 19 février 2025 à 12:21:39 UTC+1, Mairie Haplincourt <mairie-haplincourt@orange.fr> a écrit :

Chères et chers collègues,

Je vous propose de nous retrouver dans quelques jours pour une réunion de conseil qui permettra d'identifier les projets à financer pour 2025.

Si vous avez des propositions à me faire elles sont les bienvenues mais elles doivent être chiffrées afin de pouvoir être intégrées à la comptabilité prévisionnelle.

Je vous transmets une date dans les meilleurs délais,

Bien cordialement

Le Maire

Michel FLAHAUT

06 42 41 36 36

Re: Convocation réunion de Conseil

Odile HIEZ <hiod140@aol.com>

mardi 25 février 2025 à 13:59

réception

À : Mairie Haplincourt , warembourg nicolas , Philippe TRUFFAUX , Philippe PETIT , Sylvain COGNON , Alexandra BIENFAIT

Monsieur le maire

J'accuse réception de votre convocation.

Questions à ajouter à l'ordre du jour :

- des personnes n'ont pas reçu leur colis des aînés et pourquoi ? Je demande que les élus puissent consulter la liste des colis qui ont été distribués et celle des personnes ayant droit à un colis, listes à mettre en lien avec la facture des colis des aînés demandée par Mr Philippe PETIT
- des élus ont été fortement soupçonnés d'être les corbeaux à l'origine des coups de fil anonymes passés auprès de nombreux habitants dans le village : point qui mérite d'être éclairci en lien avec votre annonce lors des vœux du maire pour l'honneur des personnes.

En vous remerciant

Odile HIEZ

Le mardi 25 février 2025 à 11:46:58 UTC+1, Mairie Haplincourt <mairie-haplincourt@orange.fr> a écrit :

Mesdames, Messieurs,

vous trouverez en copie la convocation à une réunion de conseil municipal,
vous en souhaitant bonne réception et comptant sur votre présence
cordialement

Le Maire
Michel FLAHAUT

Les Salons de l'Ostrevent

16 rue de Vitry
62490 Sailly en Ostrevent
Tél : 0321242735
Tél portable : 0611252728
Fax :
Site web :
Email : steph.vanheule@gmail.com



Monsieur Flahaut Mairie haplincourt
62124 Haplincourt

Repas des aînés 2024

Facture

Numéro	Date	Code client	Date échéance	Mode de règlement	N° de Tva intracom
FA00000104	31/08/2024	CL00090	31/08/2024		

Date de livraison : 01/09/2024

Code	Description	Qté	P.U. HT	Montant HT	TVA
AR00002	Menu spécial association à 25€	27,00	22,73	613,64	10,00

Récapitulatif des échéances :

Date d'échéance	Mode de paiement	Montant de l'échéance	Solde dû
31/08/2024	Chèque	675,00 €	675,00 €

Escompte pour règlement anticipé : 0%

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2009-138 du 9 février 2009).

Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera exigible (Décret 2012-1115 du 9 octobre 2012).

Taux	Base HT	Montant TVA	Total HT	613,64
10,00	613,64	61,36	Remise 0,00%	0,00
			Total HT remisé	613,64
			Port HT	0,00
			Total HT Net	613,64
			Total TVA	61,36
			Total TTC	675,00
			Acomptes	0,00
			Net à payer	675,00 €

Arbre de Noël 2024.

KJ CAMBRAI / PROVILL
Rte de Marcoing
Zac du centre d'activités du F
59267 PROVILLE
Tél : 03 27 79 55 20
cambrai@king-jouet.fr

Siret : 347 926 719 00605
Au capital de : 16 600 000 €

Facture N° : 1

Date de facture : 02/12/2024 Date de vente : 27/11/2024 12:16

King Jouet

DUPLICATA

Client N°

mairie d'haplincourt
12 rue de bapaume 62124 haplincourt

Tél :
Portable :

Code	Libellé article	Qté	PU HT	Remise HT	Montant net HT	TVA
971480	BB REVEAL ZEBRE	1	24.99	0.00	24.99	3
970200	JEU BASKET ARCADE	1	24.99	12.50	12.49	3
962318	CASQUE 2 EN 1 DISNEY 100	1	24.99	0.00	24.99	3
959473	RH FASHION DOLL- AMAYA	1	24.99	12.50	12.49	3
971402	MRBL FIG MUT PANTHERE	1	24.99	0.00	24.99	3
962318	CASQUE 2 EN 1 DISNEY 100	1	24.99	12.50	12.49	3
969563	BB REVEAL LAPIN	1	24.99	0.00	24.99	3
117252	TRAC CLAAS FOURCHE REM MC	1	24.99	12.50	12.49	3
959131	POK JEU ACADEMIE COMBATV3	1	24.99	0.00	24.99	3
971598	SPD AF VEH DISC DASHER X4	1	24.99	12.50	12.49	3
859520	RDN2 PATINETTE 2R PLIABLE	1	24.99	0.00	24.99	3
970864	PZ 3D TR EIFFEL PHOSPH KD	1	23.32	11.66	11.66	3
940259	MA PREMIERE NURSERY MG	1	22.49	0.00	22.49	3
967840	POK POKEBOX NOEL 24	2	21.66	21.68	21.64	3
967840	POK POKEBOX NOEL 24	1	21.66	0.00	21.66	3
960105	TABLEAU ESPACE ACTIVITE	1	20.82	10.41	10.41	3
706995	BUREAU 30 JEUX	1	20.82	0.00	20.82	3
958056	QUI EST CE ? LA PATPA MG	1	20.82	10.41	10.41	3
943581	STUDIO SCRAPBOOKING MG	1	20.82	0.00	20.82	3
868613	GOBE NOIX MG	1	19.16	9.58	9.58	3
056373	CROC DOG MG	1	19.16	0.00	19.16	3
092158	MALLETTE 100 JEUX BOIS	1	16.66	8.34	8.32	3
885808	PDOH CABINET VETERINAIRE	1	16.66	0.00	16.66	3
905066	JEU DU PTIT AIGLE	1	12.49	0.00	12.49	3
068069	UNO CLASSIQUE	1	9.99	5.00	4.99	3
709143	TOUR JENGA PAT PATROUILL	1	8.32	0.00	8.32	3
Total HT :					431.86 €	
TVA 3 à 20.00% sur 431.86 HT :					86.37 €	
Dont DEEE = 0.00 €						
Total TTC :					518.23 €	



DUPLICATA

KJ CAMBRAI / PROVILL
Rte de Marcoing
Zac du centre d'activités du F
59267 PROVILLE
Tél : 03 27 79 55 20
cambrai@king-jouet.fr

Siret : 347 926 719 00605
Au capital de : 16 600 000 €

Facture N° : 1

Date de facture : 02/12/2024 Date de vente : 27/11/2024 12:16

Client N°

mairie d'haplincourt
12 rue de bapaume 62124 haplincourt

Tél :

Portable :

Code	Libellé article	Qté	PU HT	Remise HT	Montant net HT	TVA
------	-----------------	-----	-------	-----------	----------------	-----

Règlement(s) : BON D'ACHAT EXTERNE : 518.23 €

MAIRIE D'HAPLINCOURT
12 Rue de Bapaume
62 124 HAPLINCOURT
Tél : 03.21.51.29.45.
Mail : mairie-haplincourt@orange.fr

King Jouet
640 Route de Marcoing
59267 PROVILLE

Le 25 novembre 2024

BON DE COMMANDE

REF	DESIGNATION	PRIX
		518,23€

REGLEMENT:
Mandat administratif

Le Maire,
Michel FLAHAUT.



FACTURE N° 29310 Du 06/12/2024

INTERMARCHÉ
SAS AUDAMARK
RUE DU FAUBOURG DE PERONNE
62450 BAPAUME
TEL:03.21.07.04.28
SIRET: 851 363 440 000 13

COLIS DES ANNEES 2024

N° Compte Client : 41110014
N° TVA Intracommunautaire : FR08216204107
N° SIRET Client : 21620410700017
Code service : 1

MAIRIE HAPLINCOURT
MAIRIE
62124 HAPLINCOURT

Bon de livraison 43210501453

Code EAN	Libellé article	Quantité	Prix unitaire HT	Mt HT	Taux TVA%
3250390033691	DELAGNE&FILS CHAMP.BRUT 3	22,00	10,29	226,38	20,00
3323860101326	CHARL.CAZANOVE CHAMP.BRUT	7,00	17,69	123,83	20,00
3250391163526	*IVORIA.BALL.ASS.PRALINE	36,00	4,92	177,12	5,50
	ZE ME A -30% IVORIA			-26,64	5,50
3250391773688	DUNOY BLOC FOIE GRAS MORC	36,00	10,39	374,04	5,50
3174061039198	LB CONF1 FIGUES 70%320G	36,00	3,20	115,20	5,50
3104544073777	MONFORT CASS SUP CFT CND	36,00	4,09	147,24	5,50
3271471000630	SS POM.PUR JUS POM.POIRES	1,00	2,17	2,17	5,50
3123349016109	JOKER JUS MULTI 30%-SUCRE	1,00	2,20	2,20	5,50
3250391163526	*IVORIA.BALL.ASS.PRALINE	1,00	4,92	4,92	5,50
3103220009901	*HARIBO MEGA BTE TIRLIBIB	1,00	4,91	4,91	20,00
3250391704026	IDS GALETTES BRETONNE 100	1,00	1,70	1,70	5,50
7622210988034	LU VERITABLE PETIT BEURRE	1,00	1,18	1,18	5,50
3664346306638	SUCHARD ROCHERS LAIT 7X35	1,00	3,41	3,41	20,00
3116430216304	*DEL.TEA TIME ASS.BSCTS 6	1,00	7,10	7,10	5,50

colis pour
D.L
pays de la Loire

TOTAL FACTURE

Taux TVA	Mt HT	Mt TVA	Mt TTC
5,5 %	806.23	44.34	850.57
20 %	358.53	71.71	430.24

Total HT	1164.76
Total TVA	116.05
Total TTC	1280.81
CREDIT CLIENT	1280.81

Date d'échéance : 06/12/2024 Paiement dès réception de la facture

En cas de non-paiement à date
d'échéance, une indemnité forfaitaire
de recouvrement de 40 EUR sera due.
En cas de dépassement du délai
de règlement, une pénalité de 3 fois
le taux d'intérêt légal sera appliquée.
Aucun escompte pour paiement anticipé.
IBAN FR76 3000 3035 9500 0200 0701 877
BIC SOGEFRPP

LISTE DES ENFANTS BENEFICIAIRES DES COLIS DE NOEL

Par souci de discrétion, je ne mets pas la liste nominative des enfants, 37 enfants et adolescents ont été identifiés sur la commune, les adolescents pouvaient bénéficier d'un bon cadeau en librairie s'ils venaient à l'arbre de Noël. Sur cinq ados, aucun ne s'est présenté.

En ce qui concerne les enfants, un seul ne s'est pas présenté pour son cadeau.

La liste a été présentée ce jour aux conseillers présents.

LISTE DES AINES BENEFICIAIRES DES COLIS DE NOEL

35 personnes de 70 ans et plus ont bénéficié du colis

N'a pas eu à ce jour son colis, disponible en Mairie, Mme M M.C puisque j'ai trouvé à plusieurs reprises porte close.

N'a pas été destinataire du colis puisqu'il avait refusé que nous donnions le colis pour sa mère, expliquant alors qu'il ne souhaitait pas en bénéficier, Monsieur F P. Bien sûr, s'il a changé d'avis c'est avec plaisir que nous lui constituerons un colis.

Par souci de discrétion, je ne publie pas la liste nominative, elle a été présentée ce jour aux conseillers présents.

Vœux du maire à la population

Discours du vendredi 24 janvier 2025

Mesdames, Messieurs, chers enfants,
(Vœux aux personnes présentes en préambule)

Je voudrais excuser les personnalités habituelles qui n'ont pu être des nôtres et remercier chaleureusement toutes les personnes absentes, qui ont pris la peine, non seulement de s'excuser de cette absence mais surtout de me témoigner toute leur amitié.

Je suis très heureux de retrouver une fois de plus cette salle remplie d'amis, de personnes venues témoigner leur affection à notre commune et je veux dire aux Haplincourtois présents qu'ils ne se rendent peut-être pas compte de la chance que nous avons de vous avoir ici ce midi, pardon, ce soir.

On m'a dit ou j'ai entendu qu'à Haplincourt, aux vœux du maire, il y avait plus d'étrangers que de citoyens. Je me permets de répondre à ces couillons qu'à Haplincourt, le mot étranger n'existe pas, que celles et ceux qui y viennent sont reçus en amis et repartent en amis.

Vous êtes ici ce soir, membres d'associations, de sociétés, élus voisins, dignitaires ou représentants des autorités ou des administrations, Haplincourtois ou pire, Bapalmois ou Parisiens, on s'en moque. Au nom de la municipalité que je préside et que je représente, j'ai l'honneur de vous remercier toutes et tous en vos grades, qualités et fonctions, de vous dire l'honneur sincère que j'ai à vous recevoir dans cette salle. Tout au long de l'année, vous apportez chacun votre pierre à la construction de ce village.

Je pense au personnel en insertion, aux associations et à leurs dirigeants qui travaillent pour l'embellissement du village, je pense aux services qui assurent la sécurité et le secours des citoyens, aux dames qui, par leur dévouement, permettent le maintien des personnes âgées à domicile.

Si dans nos villages, comme ailleurs, il y a des personnes qui cherchent à pourrir la vie de la collectivité, ils ne sont pas la majorité du genre. La majorité est faite de personnes de bonne volonté, j'en suis absolument convaincu et j'en ai la preuve.

Ce soir, les bénévoles du comité Haplin'fêtes m'ont aidé à construire ce moment. Nous avons eu en décembre l'atelier des couleurs qui a confectionné

une centaine de cartes de vœux pour les habitants, et les associations sont très actives. Je remercie d'ailleurs Claude Slowik pour le succès permanent et croissant des Jeudis de la Culture.

Je vous explique le déroulement de cette soirée ? Nous allons commencer par l'incontournable discours, et vous aurez droit à la suite au diaporama retraçant brièvement le travail réalisé depuis 2014. Un peu plus de 10 ans à votre service et surtout portés par votre confiance, durant lesquels je dois dire que nous n'avons pas chômé.

(...) Je souhaite que nous ayons une pensée collective pour Bernadette Frassaint, Germaine Truffet, Claude Cantrel et Yvette Ronnelle, qui viennent de nous quitter. Je vous invite à associer à ce temps de silence celles et ceux de vos proches qui ont rejoint les étoiles.

Je vous remercie.

Nous allons faire un retour sur 2024, repartir 10 ans en arrière, puis faire un bond dans le futur en passant par 2025.

Beaucoup de dossiers sont sur le feu et nécessitent des heures de réunions et de réflexions, si bien qu'on pourrait penser, en ne voyant pas des ouvriers dans tous les coins de la commune, que le maire tourne au ralenti. Je dis le maire parce que c'est lui qui étudie la faisabilité des projets, qui fait les devis, le choix des entreprises, le suivi des travaux et leur réception, et qui rend des comptes aux conseillers.

Je ne suis pas sûr que ce soit ainsi qu'est perçue cette fonction, mais c'est ainsi qu'elle est dans la plupart des mairies.

Cette année donc, dans l'ordre de ce que vous devriez voir apparaître :

La création du poste source vers Beugny, une base qui va récupérer le courant des éoliennes pour le renvoyer dans le réseau. Pour Haplincourt, ce sera des contraintes avec des ouvertures de routes pour passer des câbles et des avantages avec des réfections à neuf et des taxes attendues, des ententes avec les promoteurs éoliens, plus compliquées avec Enedis ou RTE, pour que ces différents branchements nous soient le plus profitables possible.

À aujourd'hui, les éoliennes rapportent plus de 25 000 euros par an. Ce chiffre sera croissant, les câbles enfouis sous les chemins 10 000 euros garantis sur 50 ans, les haies 12 500 euros sur 40 ans, et s'ajouteront également les travaux et l'entretien des voiries communales telles que le chemin de Lebucquière qui sera refait à neuf par EDF EN.

Quand je suis arrivé maire d'Haplincourt en 2014, il y avait dans "les caisses de la banque" un peu moins de 100 000 euros pour des recettes brutes de 180 000 euros l'an. Au bilan 2025, nous dépassons les 300 000 euros de recettes et frôlons les 200 000 euros en disponibilités. On peut comprendre les convoitises...

Une fois n'est pas coutume puisque je ne l'ai jamais fait depuis 2014. Je remercie les personnes qui ont exceptionnellement contribué par leur travail altruiste à cette réussite. Elles sont trois : Jean-Noël Frassaint, Régis Delahaye et moi-même.

Jean-Noël faisait partie de mon opposition mais il était avant tout amoureux de son village et républicain. Régis a toujours agi dans l'intérêt collectif et a donné énormément de temps pour suivre les employés communaux ou les projets. Moi, votre serviteur, j'ai mis de côté ma vie de famille, ma vie professionnelle et mes projets personnels pour répondre à votre confiance apportée dans les urnes.

J'ose dire que nous avons tous trois porté les grands projets de la commune.

Le dernier grand projet qui me tenait à cœur était la réfection complète des trottoirs. Malheureusement, élections obligent, les balles changent de camp et, oups, les subventions attendues nous sont passées sous le nez. Pas moins de 300 000 euros partis d'un claquement d'isolair... je plaisante à peine.

Qu'importe puisque j'ai décidé d'aborder ce projet autrement, et vous avez eu le plaisir de voir vos caniveaux d'eau pluviale refaits à neuf voilà un an et financés à 100 % par un mécène. Pour le reste, je suis moins enclin à la rapidité puisque des câbles éoliens souterrains vont passer sur ou sous notre commune. Il pourrait être judicieux d'attendre et de voir si on ne pourrait pas se faire financer telle ou telle partie de trottoir... en clair, il est urgent d'attendre, à quelques exceptions près.

Une première exception étant la rue Martin Tonnelier où j'attends les reprises de chaussée par Ramery avant de pouvoir décider avec les riverains des marquages au sol qui mettront fin, j'espère, aux "engueulades" de stationnement. Je mènerai le même combat rue d'Enfer pour équilibrer les fleurissements et le stationnement, mais aussi le passage des engins agricoles.

Après ces trottoirs, qui avanceront au rythme des opportunités éoliennes, la préoccupation de la commune sera sans nul doute l'église, qui se met à fissurer

et qui a grand besoin de nos soins.

Mais je le dis et le redis, je ne mettrai pas d'argent public massif dans un bâtiment qui héberge une dizaine d'adeptes trois fois l'an.

En clair, oui, je suis attaché au lieu, à son utilité culturelle, mais je veux soutenir une étude pour diversifier l'utilité de l'église, que les citoyens se l'approprient dans des projets, certes respectueux du locataire principal, mais qui permettent de proposer une diversification des utilisations.

L'église, c'est à terme plus d'un million d'euros si nous souhaitons la conserver utile et utilisable, soyons-en tous conscients.

Je bosse sur un projet régional et multiculturel, avec l'évêché, avec des associations qui peuvent nous aider à garantir à notre église les moyens de la sauver, à garantir dans le même temps un développement culturel dans nos villages, avec la musique, les expos, les temps d'échanges... tout est ouvert.

Le plus fou dans ce travail laborieux, c'est que j'ai comme opposition les locataires actuels qui souhaiteraient rester figés comme au Moyen Âge. Leur entêtement ne pourrait avoir qu'un résultat : la fermeture pure et simple de l'église Saint-Nicolas. Ce qui est fou, c'est que j'use mon énergie à me battre pour garder ouvert un édifice que ses locataires font finalement tout pour qu'il ferme...

Enfin...

On pourrait finalement parler d'Haplincourt durant des heures, mais pour dire quoi ?

Voilà dix ans, mon équipe et moi avons été choisis par les urnes, une révolution si j'en crois les propos désobligeants d'aujourd'hui encore qui disent et font dire qu'un fils d'ouvrier ne peut pas diriger une commune.

C'est pourtant un ouvrier et fils d'ouvrier qui a fait de ce village ce qu'il est à ce jour, sans orgueil ni prétention. Avec mes colistiers et des bénévoles, nous avons créé une salle des fêtes, le préau, le parc de jeux, nous avons isolé l'ensemble des bâtiments, rénové le cimetière, remplacé les éclairages par des LEDs à détection, nous avons apporté la fibre chez chacun et avons garanti la sécurité routière, nous avons amené dans cette ruralité la biodiversité, le zéro phyto et les plantations massives de fruitiers, nous avons garanti à la commune des dépenses mesurées et des rentrées financières exponentielles pour les 50 ans à venir, nous avons démontré aux villages alentour la possibilité d'une

continuité du devoir de mémoire... Que faut-il de plus pour prouver qu'un fils d'ouvrier a des capacités dans la gestion de sa commune ?

L'humanité peut-être ? J'ai personnellement toujours eu à cœur de prendre le temps d'aller chez chaque personne âgée, handicapée ou isolée pour lui apporter mon soutien et mon attention, j'ai toutes les fois que cela est possible, participé aux réunions d'écoles ou des associations, et j'ai toujours et sans conditions, reçu, écouté et aidé toute personne sans aucune distinction.

Et donc, comme je suis humain et aimant et pour conclure, je voudrais vous informer que le dispositif de travaux à 5 € pour nos anciens sera mis en place dans quelques jours. Je l'avais promis il y a deux ans, il avait pris du retard parce que c'est un dispositif que j'avais imaginé avec mon ami Gérard Trébacz, directeur de l'AIMS, et qui nous a quittés suite à ce qu'on appelle une longue maladie... J'avais du mal à relancer ce dossier seul mais Régis m'a convaincu, c'est donc officiellement sur les rails ce soir.

Je voudrais, avant de lancer les diapos, remercier de sa présence le major Delautel. Je sais que notre village vous donne parfois du fil à retordre et je suis convaincu que vous faites toujours le maximum pour apporter les solutions qui permettent la quiétude des lieux et que votre mission est loin d'être simple. Monsieur Delautel, je veux vous remercier sincèrement, il y a beaucoup de communes qui vous sollicitent, nous avons eu la primeur de votre présence, j'en suis très honoré.

D'autre part, nous avons sur la commune depuis quelque temps une personne malveillante et que vous auriez appréhendée. L'occasion pour moi de rappeler les principes fondamentaux de notre démocratie : le temps de l'instruction, le temps du jugement, et entre les deux la présomption d'innocence et le secret de l'instruction.

Voilà, je vais vous proposer une rétrospective de 2014 à nos jours de notre modeste commune.

Je veux attirer votre attention sur le leadership de notre commune de 200 habitants :

- La plus petite commune Voisins Vigilants,
- Le 1er rond-point franchissable du département,
- Le seul village à accueillir des réfugiés de guerre sur la région,
- Le 1er site internet communal indépendant du Sud-Artois,

- Le 1er village zéro phyto,
- Un chantier unique en termes de pose d'éclairage en détection à LED avec installation de la fibre et remplacement à neuf de l'ensemble des réseaux,
- L'école des jeunes porte-drapeaux est haplincourtoise,
- La 1re salle communale climatisée du territoire,
- Les 2 premières bornes de recharge communales du Sud-Artois,
- Le plus important poste source au nord de Paris pour le raccord éolien.

HAPLINCOURT
REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 01 MARS 2025

Cette question n'appelle pas à un vote du conseil

- **Questions de Warambourg Nicolas,**
 - Facture de refonte du site internet
 - Bilan financier de la borne électrique

Remarques éventuelles avec nom et signature :

O. A. S.

Re :Conseil Municipal

nicolas <nicolas_war@yahoo.fr>

jeudi 20 février 2025 à 16:22 réception

À : Mairie Haplincourt

Cc : Odile HIEZ , Philippe Truffaux , Cognon Sylvain , philippe.petitx@yahoo.com , Alexandra Bienfait

 vous avez transféré ce message

Bonjour Mr Flahaut,

Dès la réception de la convocation pour la réunion de conseil minicipal à venir, en tant que secrétaire de séance de la réunion du 4 novembre 2024, je vous ferai parvenir par mail le PV de la dite réunion pour lecture, afin de le valider en séance.

En effet, le "PV" affiché sur le panneau de la mairie ne peut pas être considéré comme un PV officiel puisqu'il n'a pas été rédigé par le secrétaire de séance, ni été soumis aux conseillers municipaux. (article L2121-15 du code des collectivités territoriales)

A noter également que ce même "PV" ne devrait pas être diffusé sur le site internet pour ces mêmes raisons. De plus, conformément à la possibilité laissée aux petites communes, nous avons acté le 12 avril 2022 par la délibération 2022/10 que nous continuons à mettre à disposition le pv sous forme papier, et que ce choix pourrait être modifié ultérieurement par une nouvelle délibération du conseil municipal, délibération qui n'a jamais eu lieu, donc contrairement à ce que vous indiquez sur les réseaux sociaux de la commune, cette mise à disposition sur internet n'est donc nullement obligatoire pour le respect de la législation.

Concernant l'ordre du jour de la prochaine réunion, pouvez-vous ajouter les points suivants:

- bilan des travaux réalisés suite au devis présenté lors de la séance du 4 novembre 2024, présentation des factures de matériaux et de main d'œuvre.
- factures de la refonte du site internet d'Haplincourt, sujet qui n'a pas été présenté au conseil municipal.
- bilan 2024 de l'utilisation de la borne électrique: dépenses, recettes, fréquence d'utilisation.

Cordialement

Nicolas Warambourg

Adjoint au maire à Haplincourt

Le mer., févr. 19, 2025 à 12:21, Mairie Haplincourt

<mairie-haplincourt@orange.fr> a écrit:

Chères et chers collègues,

Émetteur
So-web EI

6 rue du Maréchal Foch
62121 Courcelles le Comte

Tél.: 06 63 90 19 25

Email: jeanclaudelepoutre@outlook.com

Adressé à
Mairie Haplincourt

12 rue de Bapaume
62124 Haplincourt

Catégorie d'opérations : Prestation de services

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
SoW-S-0031 - Webdev - Web Dynamique - PHP - HTML - CSS - Site vitrine Mise à jour du site web de la commune d'Haplincourt Refonte totale du site internet responsive- Forfait comprenant : - la présentation de l'entreprise et de son activité - la définition de l'environnement graphique et de l'ergonomie du site - la réalisation des éléments graphiques - pictos et diaporamas - la conception des pages et la programmation du code - la réalisation d'un formulaire de contact - la création d'une base de données destinée à stocker les informations variables (produits, services, photos...) - la conception de pages dynamiques permettant la présentation des produits & services Mise en place d'un second site permettant la gestion des informations variables (back office) comprenant : - Accès réservé par mot de passe - Gestion des éléments variables : ajout, suppression, modification - Editions diverses Vérifications - tests et validation. Prise en mains à distance. La remise indiquée correspond à la prise en charge par SoWeb de la conversion de l'ancienne adminstration en ASP vers une mise à jour en PHP	0%	1 250,00	1	30%	875,00
SoW-S-0029 - Webdev - Optimisation SEO / Référencement naturel Optimisation SEO Optimisation du balisage du site afin de répondre aux standards du référencement naturel - Forfait comprenant : - la définition des mots clés avec le client - la vérification de la présence de ces mots clés dans le texte - l'adaptation du rédactionnel - la vérifications des balises "Meta" - la balisage des images - le balisage des liens hypertextes - la mise en place des balises spécifiques tablettes et mobiles	0%	250,00	1	Offert	0,00
SoW-S-0012 - Info - Garantie Garantie Le site est garanti un an à compter de sa date de mise en service.					

Cette garantie couvre le code des modules définis à la commande et développés par so-web.
Elle ne couvre pas : le code des programmes et extensions tierces ajoutés au site, les problèmes liés à l'hébergement du site ou à la gestion du nom de domaine, ni les problèmes liés à l'utilisation des ordinateurs, tablettes, ou gsm destinés à la consultation ou l'administration du site.
La garantie couvre un ajustement des textes ou images du site, hors demande de refonte ou d'ajout de page, pour une période de 3 mois.
Cette garantie est automatiquement annulée en cas de modification du code ou du site par un tiers non autorisé par so-web
Les demandes complémentaires feront l'objet d'un devis.

0%	0,00	1	0,00
----	------	---	------

* TVA non applicable art-293B du CGI

Total HT	875,00
Total TTC	875,00

Conditions de règlement: A réception

Règlement TTC par chèque à l'ordre de SO WEB envoyé à
6 rue du Maréchal Foch
62121 COURCELLES LE COMTE

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:
Banque: CIC ARRAS

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
30027	17223	00021405901	90

Adresse: CIC ARRAS GAMBETTA
32 rue Léon Gambetta
62000 ARRAS

Nom du propriétaire du compte: SO WEB

Code IBAN: FR76 3002 7172 2300 0214 0590 190

Code BIC/SWIFT: CMCIFRPP

Siège social: So-web EI - 6 rue du Maréchal Foch - 62121 Courcelles le Comte, France

Téléphone: 06 63 90 19 25 - jeanclaudelepoutre@outlook.com

Régime auto-entrepreneur - SIRET: 350 251 674 00072

NAF-APE: 6201Z

Bo- pour paiement

Autofacturation

Facture de la part de:

Mairie d' Haplincourt
A l'attention de Michel Pascal Flahaut
Rue de Bapaume 12
62124 HAPLINCOURT
France

Facture pour:

Threeforce B.V.
Zeemansstraat 11
3016 CN Rotterdam
Pays-Bas

Cette facture concerne l'achat de produits/services consommés en **France**

FACTURE

Numéro de facture	032502101424482	Numéro client	403957
Date de facture	15-févr.-2025		
Période de facturation	janv.-2025		

Abonnement	Numéro	Prix unitaire	Prix
Sessions de charge fournies par votre borne de charge à des tiers	3,14 kWh		EUR 1,16
Total (HT)			EUR 1,16
Montant TVA 20%			EUR 0,23
Sous-total incluant une TVA à 20%			EUR 1,39
Total à recevoir en EUR			EUR 1,39

Conditions de paiement

La lecture de vos bornes ainsi que la facturation et de paiement des sessions de recharge délivrées à des tiers à vos bornes de charge s'effectuent via la plateforme et le réseau de Last Mile Solutions.

Le montant à recevoir sera automatiquement crédité sur le numéro de compte IBAN .

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires concernant votre facture, veuillez visiter <https://www.lastmilesolutions.com/fr/faq-sur-les-factures/>.

Explication de la marque: Last Mile Solutions est un nom commercial de Threeforce B.V.
Adresse: Zeemansstraat 11, 3016 CN Rotterdam, Pays-Bas
SIRET Rotterdam n°: 24360819 Banque (IBAN): NL79ABNA0402101774 SWIFT/BIC-code: ABNANL2A TVA: FR32908511157